



**Mémoire présenté dans le cadre des consultations
Projet de Politique de développement culturel 2017**

**Le rôle des organismes culturels de concertation
comme élément fondamental du développement local**

**Voies culturelles des faubourgs
Montréal
Avril 2017**

Voies culturelles des faubourgs
2187, rue Larivière, bureau 107
Montréal, Qc
H2K 1P5

Voies culturelles des faubourgs est né d'un mouvement de concertation vers la fin des années 90. La mobilisation autour d'enjeux importants, dont la localisation de la Grande Bibliothèque sur son emplacement actuel, a incité les intervenants culturels du Centre-Sud à intensifier leur réflexion. Voies culturelles est un regroupement multisectoriel qui compte plus d'une cinquantaine de membres. Ceux-ci sont : des artistes, des organismes culturels, communautaires et économiques.

Voies culturelles fête cette année ses quinze ans et ce, grâce au soutien constant de l'arrondissement de Ville-Marie qui finance une partie de son fonctionnement depuis sa fondation. L'organisme rassemble autour d'une même table différents acteurs locaux, afin d'être la référence (en terme de consultation citoyenne culturelle) ainsi que pour faire reconnaître l'apport indispensable de la culture à la vie communautaire et à la revitalisation du territoire. Les deux Société de Développement Commercial (SDC) du quartier siègent au conseil d'administration de Voies culturelles. Son champ d'action est Les Faubourgs, à l'est du Quartier des spectacles.

Voies culturelles a œuvré et continue de travailler à l'organisation d'activités, entre autres :

- L'organisation d'une journée d'étude en 2002 – d'un Forum culturel en 2007, qui aboutira sur la reconnaissance des Faubourgs, comme Pôle de création culturelle en 2009, du *Sommet arts et culture autour des faubourgs* en 2013 ;
- La promotion d'activités culturelles à travers le quartier lors d'événements;
- L'identification des lieux culturels sur le mobilier urbain de la rue Ontario ;
- L'identification du Pôle Parthenais en appuyant le projet des *Réverbères bleus* ;
- L'élaboration de l'exposition *Une vitrine sur les faubourgs* dans le parc des Faubourgs présentant dans sa première version une trentaine de lieux culturels, puis dans sa deuxième mouture, 36 portraits d'artistes et travailleurs culturels du quartier.
- Une collaboration au démarrage du *Village éphémère* près du pont Jacques-Cartier.

Voies culturelles tenait cette année, la 3^e édition de *La Nuit aux flambeaux sur les faubourgs* lors de la Nuit blanche de Montréal. Il s'agit de trois parcours guidés dans le quartier où les participants découvrent son histoire, son architecture et assistent à des prestations culturelles dans différents lieux ; particulièrement dans des lieux de création.

Voies culturelles a initié l'installation du *Sans fil* dans deux parcs; Parc des faubourgs et Charles-S. Campbell. La page d'accueil du branchement est celle du site internet de Voies culturelles. En 2016, il y eu plus de 20 000 branchements pour 8 000 appareils différents.

Voies culturelles des faubourgs est le premier regroupement multisectoriel montréalais qui rassemble sous un même toit une diversité d'organismes culturels, économiques et communautaires ainsi que bons nombre d'artistes. Il est un lieu de réflexion, de sensibilisation, de concertation, de coordination et d'intervention dont l'action est orientée vers le développement de la culture sous toutes ses formes. Voies culturelles des faubourgs contribue à la définition et à la reconnaissance de la culture dans sa richesse et sa multiplicité.

L'arrondissement et la Ville peuvent compter sur Voies culturelles comme référence première, car nous partageons un objectif commun :

- **faire de la culture un outil de développement pour Montréal et les Montréalais tout en renforçant son rôle de Métropole culturelle.**

Mise en contexte

Dans nos sociétés de plus en plus complexes et soumises aux tensions de la globalisation, l'exercice du dialogue social devient de plus en plus difficile. Il est primordial d'adopter des approches intégrées et systémiques du développement social et de recréer de la responsabilité citoyenne. Le modèle de concertation s'emploie à renouer les liens collectifs et à réinventer les formes de solidarité. Les organismes sans but lucratif communautaires, artistiques, culturels ou de professionnalisation sont des agents de la régulation sociale qui aident à résoudre des tensions socioéconomiques et identitaires. Ils contribuent à orienter les mécanismes étatiques de la redistribution. Sur la longue durée, l'action communautaire et la structuration des mouvements sociaux permettent d'éviter de graves problèmes sociaux : isolement, ségrégation, pauvreté, violence, toxicomanie.

La démocratie participative et locale s'exprime depuis plusieurs décennies à travers tout un réseau d'organismes sans but lucratif de soutien, de services et de concertation qui œuvrent selon une approche intégrée de développement - qu'on pourrait qualifier d'*englobante* - et qui situe la culture comme levier de changement social. Ils s'appliquent à construire des canaux de dialogue social et partenarial, fabriquent des espaces de citoyenneté et renforcent les liens entre l'innovation et les besoins. Les organismes à visée territoriale, tels que Voies culturelles des faubourgs, facilitent l'accès aux activités et aux services de proximité. Ils revitalisent les localités ou les quartiers en crise dans la dynamique métropolitaine ou nationale. Depuis les trois dernières années, ce réseau est sérieusement menacé par de maigres subventions publiques, la suppression des programmes de financement et la dissolution de plusieurs catégories d'organismes, tel les CDEC, CRÉ, etc. Pourtant, son sort est indissociable du devenir de Montréal métropole culturelle.

Soulignons que ces organismes de concertation constituent un espace démocratique indispensable à la vie culturelle, économique, communautaire et associative. L'élimination des outils de concertation aggravera les clivages sociaux et les disparités entre la région et les villes et diminuera la qualité de vie des citoyens.

Il existe certains organismes locaux de concertation culturelle à Montréal. Le document de **Projet de Politique de développement culturel 2017-2022** présenté dans le cadre des consultations publiques en cite trois à la page 83: Voies culturelles des faubourgs, Vivre St-Michel en santé et le Regroupement Arts et Culture – Rosemont Petite-Patrie. Pourtant, il en existe d'autres, certaines sont plus ou moins actives et d'autres ont malheureusement disparues faute de soutien adéquat, c'est le cas de La Ligne Bleue. Bien, que nous tentons par tous les moyens de créer un rapprochement en initiant des rencontres entre nos mécanismes de concertation, il est difficile d'assurer bénévolement une continuité et un suivi dans l'étude et la défense des différents dossiers.

L'engagement de la Ville de Montréal à travers l'actualisation de sa politique culturelle est porté par une volonté d'inscrire la culture comme partie prenante des grandes priorités et ce, de manière transversale. Nous sommes particulièrement interpellés par ce positionnement. Toutefois des questionnements positifs demeurent toujours à ce jour, non répondus :

- Quelles devraient être les priorités de la prochaine décennie pour renforcer cette vision englobante de la culture?
- Comment renforcer l'interaction entre la politique culturelle et les politiques des autres secteurs (social, économique, éducatif, environnemental, territorial et de la santé), et ce, à tous les paliers d'intervention (national, régional, local)?

- Comment accroître les synergies et les partenariats entre l'administration publique et les autres catégories d'acteurs: les entreprises privées, les milieux scolaires, les universités, les hôpitaux, la société civile, les citoyens, les OSBL, etc. ?
- Quels changements faudrait-il mettre de l'avant pour rendre l'action plus souple, modulable et plus proche des préoccupations des citoyens et des milieux culturels ?

La conception de la culture comme élément de développement durable est condamnée à rester lettre morte sans un réel travail de concertation et cette connaissance accrue des acteurs du milieu positionne les organismes de concertation comme des interlocuteurs privilégiés tant auprès des citoyens et des organismes du quartier que de la Ville. Il nous permet entre autres, de coordonner des actions ciblées donnant la parole à ces différents intervenants, de recueillir leurs besoins, puis de relayer cette information auprès des décideurs, afin de générer des réponses adaptées aux enjeux locaux ou spécifiques. La complexité et la richesse de ces réseaux exigent un travail fédérateur qui permet de développer une démarche collective fondée sur une vision commune et des objectifs partagés. La concertation construit un espace de dialogue entre différents acteurs communautaires, publics, privés ou autres, dialogue susceptible de les engager dans des partenariats. Ces mouvements sociaux structurés en réseaux autonomes d'organismes sans but lucratif luttent contre les inégalités et mettent de l'avant le principe d'équité d'accès aux ressources de l'émancipation telles que la culture. Ces structures favorisent l'inclusion en dynamisant la participation citoyenne et en insufflant à chacun la capacité d'agir.

Les tables de concertations locales en culture ne disposent pas de financement de base pour assurer leur fonctionnement et le développement d'actions à long terme. Les concertations locales dans les domaines du développement social et communautaire sont, quant à elles, pilotées par les Corporation de Développement Communautaire (CDC) ou des tables de quartier et reçoivent de l'argent public au fonctionnement du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale via le Secrétariat à l'Action communautaire et les RUI.

Le travail de concertation des organismes culturels locaux comme Voies culturelles des faubourgs mérite d'être appuyé financièrement, au fonctionnement et au projet, par la Ville de Montréal et ce, au même titre que celui des autres secteurs. Si nous désirons que la culture devienne citoyenne et transversale au développement des quartiers, les mandants culturels doivent aussi être rémunérés, afin de siéger sur les tables de développement économique et social et ce, de manière structurée.

De qui devrait relever cette responsabilité ?

Les arrondissements n'ont pas spécifiquement de budgets dédiés au financement des concertations locales en culture. Ils sont à la merci des volontés politiques locales qui fluctuent d'un quartier à l'autre et d'un mandat électoral à l'autre. De plus, le démantèlement des structures qu'étaient les CRÉ et les CDEC a énormément fragilisé le travail des tables culturelles.

La Ville de Montréal vient de recevoir six millions du Ministère de la culture et des communications. Ne serait-il pas le temps, à travers le renouvellement de cette politique culturelle, de créer un programme similaire au programme de soutien financier aux Tables communautaires de quartier afin que les travailleurs culturels puissent travailler adéquatement et de façon continue, c'est-à-dire en étant rémunérés, tout comme les autres intervenants politiques, sociaux et communautaires qui siègent sur les tables de développement social ? Ce programme pourrait être dans le cadre des ententes MCC-Ville en étroite collaboration avec les arrondissements.

L'arrondissement de Ville-Marie vient de mettre sur pied un programme spécifique dédié aux organismes culturels intitulé *Fonds de soutien aux organismes culturels œuvrant dans Ville-Marie*. **N'aurait-il pas lieu que celui-ci soit davantage orienté vers un financement des organismes de concertation et qu'il soit bonifié par le Service de la culture de la Ville centre, afin que les organismes puisse bénéficier d'un budget de fonctionnement adéquat permettant du moins, l'embauche d'une direction générale et d'une assistance à temps plein?**

RECOMMANDATIONS

Dans un même élan que l'économie sociale dont l'émergence a contribué à la démocratisation de l'économie à partir d'engagements citoyens, les structures de concertations culturelles contribuent à construire un capital culturel commun entre les communautés et génèrent des solidarités immédiates entre les différents acteurs du milieu. **Nous recommandons d'encourager les organismes culturels de services de proximité et de concertation et de tabler sur la communauté et sur la créativité sociale.**

Les ententes de développement culturel qui s'appliquent aux municipalités sont des moyens tangibles de rapprochement pour favoriser la participation citoyenne à la vitalité culturelle des collectivités. **Bien que ces ententes favorisent l'émergence et le foisonnement d'activités de médiation culturelle et de sensibilisation à la culture, celles-ci devraient également reconnaître le rôle essentiel que jouent les organismes et mécanismes de concertation de proximité afin que des fonds leur soient formellement dédiés pour leur fonctionnement.**

En contrepartie, notre expérience en tant que regroupement multisectoriel et «leader» de la concertation citoyenne culturelle peuvent s'avérer profitables pour les arrondissements et, par conséquent, à la Ville dans un renforcement de son rôle de Métropole culturelle. De par cette expertise, nous désirons être un interlocuteur privilégié de l'arrondissement Ville-Marie et représenter d'une même voix les enjeux culturels touchant le patrimoine, l'aménagement et le développement du quartier. **En ce sens, nous recommandons à la Ville de nous inviter à siéger sur les comités municipaux sectoriels liés à ces questions.**

En résumé, nous recommandations s'articulent ainsi :

QUE LA VILLE DE MONTRÉAL APPUIE FINANCIÈREMENT LE FONCTIONNEMENT DES ORGANISMES DE CONCERTATION CULTURELLE LOCAUX DANS LES QUARTIERS, NOTAMMENT VOIES CULTURELLES DES FAUBOURGS.

QUE LA VILLE LÉGITIMISE L'APPORT DES TABLES DE CONCERTATIONS EN LEUR CONFIAIT UN SIÈGE AU SEIN DES COMITÉS MUNICIPAUX, AFIN QU'ELLES DEVIENNENT LES REPRÉSENTANTES OFFICIELLES DES QUESTIONS CULTURELLES DANS LEUR SECTEUR.

Il en résultera une plus grande cohésion dans la concertation pour :

SOUTENIR LA PRÉSENCE DES ARTISTES ET ORGANISMES CULTURELS DANS LES QUARTIERS EN :

- Appuyant les lieux de diffusion dans leurs activités de médiation culturelle ;
- Pérennisant et garantissant aux artistes des ateliers à prix abordables ;
- Offrant des infrastructures adéquates accessibles aux artistes et organismes locaux ;
- S'assurant de la possibilité pour les artistes d'accéder à des logements abordables.

SOUTENIR L'IMPLICATION DES ARTISTES ET ORGANISMES LOCAUX DANS LEUR QUARTIER EN :

- Ouvrant davantage les infrastructures culturelles municipales aux artistes et organismes culturels locaux pour des résidences de création locaux;
- Soutenant des projets de médiation culturelle ou des projets de diffusion;
- Créant des liens entre les artistes avec la communauté immédiate de leur quartier qui ouvre la voie à un réseau de relations locales.

OFFRIR UN SOUTIEN FINANCIER ADÉQUAT AUX PROJETS CULTURELS DEVELOPPÉS LOCALEMENT EN LIEN AVEC LA COMMUNAUTÉ EN :

- Faisant appel aux artistes et organismes culturels locaux pour développer des projets dans les quartiers de Montréal;
- Offrant un soutien logistique et organisationnel aux projets développés par les artistes et organismes culturels locaux ;
- Soutenant des projets à long terme pour qu'ils puissent se déployer et atteindre leur plein rayonnement. Il faut cesser cette quête permanente de la nouveauté et des projets inédits. Les bons projets doivent pouvoir se développer dans la durée.